



MAIRIE DE PERREUX

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 18 janvier 2023

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	18
VOTANTS	16
<b>DATE DE CONVOCAION</b>	
12 janvier 2023	
<b>DATE D’AFFICHAGE</b> 26 JAN. 2023	
Codification : 8.8	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous- préfecture de Roanne le 26 JAN. 2023 et publication du 26 JAN. 2023 Le Maire, Jean-Yves BOIRE	

L'an deux mille vingt-trois, le **dix-huit janvier** le Conseil Municipal, dûment convoqué le **douze janvier deux mille vingt-trois** s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

**Etaient présents :** Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Christian LAREURE (arrive à 20h32), Bernard PLACE, Jacky BRAT, Chantal SAVARINO, André ALEX, Didier DUPIN, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Patricia PERRET, Katy VAZQUEZ DUDEK, Sylvain GIRARDIN, Roseline TRAMBOUZE et Isabelle ROUVIDAN.

**Absents excusés :**

Patrick PORNET donne pouvoir à Sylvain GIRARDIN  
Lucie ROCH donne pouvoir à Isabelle ROUVIDAN

Secrétaire élu pour la durée de la séance : Fabienne STALARS

**OBJET : 2023-005 : rapport d'activité 2021 de Roannaise de l'Eau sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif**

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à prendre acte des rapports d'activité 2021 du syndicat Roannaise de l'Eau sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif, conformément au dernier alinéa de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il présente à l'assemblée ce rapport et informe qu'il est à la disposition des élus et des administrés en mairie.

Conformément à la disposition précitée et ouï cet exposé, le Conseil Municipal **prend acte** de la communication par le Maire de ce rapport.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20230118-2023-005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/01/2023

Affichage : 26/01/2023

Ainsi fait et délibéré,  
Ont signé au registre Monsieur le Maire et Le Secrétaire de séance,  
Copie certifiée conforme,

**A PERREUX, le 23 janvier 2023**



Le Maire,

Jean-Yves BOIRE

Le secrétaire de séance

Fabienne STALARS